

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Compte rendu N° 14

Séance du 24 Novembre 2022 à 19 Heures

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre du mois de novembre, à dix-neuf heures, les Membres du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie de Montaigut-en-Combraille, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc SAUTERAU, Maire, Président du C.C.A.S.

Date de convocation : 21 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : Mesdames et Messieurs

Jean-Marc SAUTERAU - Martine CONSTANT - Eliane VIALON – Christelle CHAMPOMMIER
- Jean-Jacques BEAUMONT - Emilie BOUSCAVERT - Georges L'HOSTE - René POUILLE –
Claudette CHAMPOMMIER

Absents Excusés : néant

Secrétaire de séance : Monsieur René POUILLE

Le compte rendu numéro 13 est approuvé par 9 voix après rectification.

ORDRE DU JOUR

1 / Choix du traiteur pour le repas annuel des aînés

Vu la proposition du restaurant Le Coq d'Or (63700 Montaigut-en-Combraille) à 45 € TTC par personne,

Vu la proposition du traiteur Barraud-Fayard (63330 Saint-Maigner) à 35 € TTC par personne,

Considérant les invités attendus soit autour de 120,

Le C.C.A.S. décide à l'unanimité :

-De retenir la proposition du traiteur Barraud-Fayard (63330 Saint-Maigner) dans les conditions ci-dessus référencées.

-Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2023.

Délibération

2/ Commande des colis.

Vu la délibération du 29 septembre 2022,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité :

-Décide de fixer à 13, le nombre de colis à prévoir pour les résidents de l'EHPAD Jean-Paul TOUCAS à Montaigut-en-Combraille mais également pour les résidents de Foyers Logements de Saint-Eloy-Les-Mines et Pionsat.

-Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget 2023.

Délibération

QUESTIONS DIVERSES

* Conseil Départemental : décision d'attribution d'heures d'aides ménagères pour le CIAS du Pays de Saint Eloy.

*Conseil Départemental : suivi du dispositif MOBIPLUS.

*EDF : suivi des impayées d'énergie.